



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU GROUPE DE TRANSPORTS DE L'ARC ATLANTIQUE
NANTES, 26 MARS 2009**

Participants:

Nom	Institution
Jacques Gillaizeau	Conseiller régional des Pays de la Loire
Mireia Elkoroiribe	Coordinatrice du GTTA Gouvernement du Pays Basque - Directrice des Transports
Javier Rivas	Gouvernement du Pays Basque – Technicien de transports
Hélène Fortier	Pays de la Loire – Chargée du programme de mobilité et marchandises
Isabelle Gardon	Pays de la Loire
Cecile André	Pays de la Loire
Julie Miclot	Conseil Régional de Basse Normandie - Chef du service des Affaires Européennes
Patrick Anvroin	CRPM - Directeur
Fabien Mesclier	CRPM - Secrétaire Technique
Tamara Guirao-Espiñeira	CVAA – Chargée de mission
Xavier Hurteau	Communauté d'Agglomération de Poitiers
M. Busnel	Nantes Métropole – Directeur Général adjoint
Benoit Cuvelier	Nantes Métropole – Directeur de Programmes Européens
Hélène Donnart	Limousin – Chargée des relations extérieures du CES de la région du Limousin
Jean Pierre Crozat	Limousin – RTA du CES de la région du Limousin
Jean Michel Gautheron	Aquitaine - CES de la région d'Aquitaine
Arantza Lopez de Munain Zulueta	Pays Basque - Responsable des études et des projets du CES basque
Anne Gallais-Bouchet	ISEMAR - Francia
Arantza Iturbide	Plateforme Logistique Aquitaine-Pays Basque - Technicien
Rossend Bosch	Assistance Technique



Les personnes suivantes ont justifié leur absence à la réunion:

- John Cordwell, de Gloucestershire
- Colin Eaketts, du Pays de Galles
- Joelle Ballarin, de l'Aquitaine
- Julián Bonet, du Principado de Asturias
- Mar Chao, la Xunta de Galice
- Marín Vazquez, du Gouvernement de la région de Cantabrie
- Alfonso Rodríguez, de la Junta de Castilla y León

M. Gillaizeau, conseiller régional des Pays de la Loire, souhaite la bienvenue aux participants.

Dans sa présentation sur les projets en rapport avec le transport de personnes et de marchandises dans les Pays de la Loire, M. Gillaizeau souligne d'un côté les améliorations des modes de transports les plus durables : le transport ferroviaire et maritime, et d'un autre côté les actions avec une composante sociale : l'amélioration des conditions d'accès pour les personnes à mobilité réduite, les aides aux travailleurs et pour les personnes âgées afin de faciliter leurs déplacements...

Une fois l'intervention de M. Gillaizeau terminée et après avoir surmonté quelques problèmes techniques initiaux avec la traduction simultanée, Mireia Elkoroiribe – Coordinatrice du Groupe de Transports de l'Arc Atlantique (GTAA)- a commencé la session avec une présentation personnelle de chacun des participants.

ACTUALITE COMMUNAUTAIRE DES TRANSPORTS

Ensuite, la Coordinatrice du groupe a commencé la présentation habituelle de l'actualité communautaire des transports, cette fois avec deux sujets principaux :

- Communication 317/08 de la Commission sur les aides gouvernementales pour le lancement des Autoroutes de la Mer
- Plan d'action pour le déploiement des systèmes de transport intelligents (STI)

FUTUR PROJET DE COOPERATION ESPACE ATLANTIQUE 2007-2013

Le point suivant correspond à l'Assistance Technique et à la présentation des résultats de la consultation des régions en ce qui concerne leurs priorités thématiques pour décider d'un futur projet de coopération au sein du Programme de Coopération Espace Atlantique 2007-2013.



Des quatre projets présentés, les neuf régions qui ont répondu à la consultation se sont clairement prononcées pour l'étude sur les plateformes logistiques: **Amélioration de l'efficacité du réseau de plateformes logistiques dans le corridor atlantique.**

Il est intéressant de remarquer les deux projets que, deux régions consultées ont proposé de façon additionnelle :

- Etude d'harmonisation et de gestion du trafic ferroviaire (suggérée par le Nord du Portugal)
- Echange d'expériences sur les systèmes de transport publics dans des zones rurales (suggéré par Castilla y León)

L'Assistance Technique a commencé à développer une première description du projet sélectionné : objectifs, membres possibles du consortium interrégional, organisation en groupes de travail thématiques, délai d'exécution, résultats... mais elle a signalé que la définition complète était ouverte aux apports des régions intéressées.

Le représentant du CES d'Aquitaine a proposé que l'étude comprenne un benchmarking entre les plateformes déjà en fonctionnement dans l'Arc Atlantique, ce à quoi l'Assistance Technique a répondu qu'il serait inclus puisque cela correspond pleinement avec la philosophie du projet : apprendre de l'expérience actuelle afin d'améliorer les futurs développements de plateformes logistiques dans le corridor atlantique.

La Coordinatrice donne un délai de 15 jours aux régions pour apporter des idées qui développeraient le projet en détail, et regrette le fait qu'on ne puisse choisir qu'une idée étant donné que les autres projets proposés étaient aussi intéressants.

La région de la Basse Normandie exprime le souhait de participer au projet et ajoute que, pour l'instant, peu d'initiatives pour le Programme de Coopération Espace Atlantique ont été présentées, c'est pourquoi les possibilités de réussite sont élevées.

Isabelle Gardon de Pays des Pays la Loire se demande quel est le calendrier des convocations pour le programme de Coopération. Un représentant de Nantes Métropole explique que le 2 avril prochain il y aura une réunion à Madrid pour exposer les bases de la prochaine convocation (pour plus d'information voir <http://atlanticarea.inescporto.pt/>).

Mireia Elkoroiribe propose de demander davantage d'information à Rafael Hueso du Gouvernement Basque et pour conclure sur le sujet, elle réclame aussi qu'il y ait une région qui souhaite être la leader du projet, élément indispensable pour que la proposition puisse suivre son cours.



PRESENTATION DU LIVRE VERT DU RTE-T

En accord avec l'ordre du jour, on aborde la présentation du Livre Vert du RTE-T (réseau transeuropéen de transports) récemment publié par la Commission Européenne. La présentation comprend deux parties :

- Premièrement: présentation du Livre Vert présenté en février de cette année par la Commission: bilan de la politique du RTE-T suivie jusqu'à présent, défis pour le futur pour le réseau transeuropéen de transports et options pour le futur développement du RTE-T.
- Deuxièmement: commenter les points de convergence et de divergence entre le précédent document élaboré par le GTAA afin de contribuer à la rédaction du Livre Vert et de son contenu final.

Concrètement, le Livre Vert recueille une partie des réflexions envoyées en son temps par le GTAA, mais en laisse d'autres de côté, qui devraient être rappelées et l'on devrait les demander à nouveau lors du processus de consultation ouvert jusqu'au 30 avril.

En rapport avec ce processus de consultation ouvert, nous nous sommes mis à discuter du contenu d'un possible document de réponse du GTAA au Livre Vert, document qui serait rédigé en commun avec la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique-CVAA.

Comme point de départ on dispose de deux documents :

- Le document de réponse de la CVAA, déjà rédigé dans l'idée d'être le document conjoint de la CVAA et du GTAA.
- Un brouillon du document de réponse au Livre Vert du GTAA, qui a été présenté au cours de la réunion (puisque'il n'avait pas encore été distribué aux régions).

La coordinatrice du GTAA a réclamé aux régions leurs contributions à la dite consultation sur le Livre Vert du RTE-T afin de les inclure dans le document de réponse conjointe. Pour cela on ouvre un délai de réponse d'environ 15 jours qui sera immédiatement communiqué à toutes les régions dans un double objectif :

- Rédiger un brouillon de réponse conjointe, de la CVAA et du GTAA, avant le 17 avril, jour de convocation du groupe de travail de la CRPM sur le RTE-T à Saragosse (Aragon).
- Rédiger le document de réponse conjointe définitif pour l'envoyer à la DG de l'Energie et des Transports avant la fin du délai de consultation : le 30 avril prochain.



Aucun participant ne s'oppose à ce calendrier et, la Coordinatrice donne la parole à Patrick Anvoin, directeur de la CRPM, qui rappelle la grande activité que réalise la CRPM à ce propos et éclaircit le prochain calendrier d'activités pour débattre sur le RTE-T:

- 16-17 avril, réunion à Saragosse du groupe de travail coordonné par l'Aragon, avec la participation de représentants des différentes commissions géographiques (y compris celle de l'Arc Atlantique) et d'experts sur les RTE-T.

L'objectif de la réunion est de définir la méthode de travail et le calendrier afin d'obtenir une position officielle de la CRPM. Cette position officielle sera présentée lors de la réunion du Bureau Politique de la CRPM à Odessa (Ukraine) prévue pour juin 2009.

- A Odessa on espère analyser en détail des aspects du nouveau RTE-T en rapport avec le pilier conceptuel, les précisions sur le financement, les corridors, les nœuds...
- Au cours du premier semestre 2010, selon le calendrier que définit la Commission, une nouvelle réunion de la CRPM est prévue pour débattre à nouveau sur sa contribution à la révision du RTE-T.

En ce qui concerne les brouillons de contributions au processus de consultation du Livre Vert, M. Anvoin remarque que celui de la Commission de la Mer Baltique et celui de la Commission de l'Arc Atlantique ont la forme et le fond qu'ils doivent avoir. Et il prévoit que les contributions des commissions géographiques de la CRPM insisteront sur les aspects suivants:

Les Autoroutes de la Mer

La cohésion territoriale

Prospective: l'évolution démographique, la nouvelle géopolitique (les relations avec la Russie)...

Comment surmonter l'ajout actuel de priorités nationales dans le RTE-T

La structure du RTE-T

La gouvernance du RTE-T

Le rôle des régions (par exemple, sur leur contribution au financement des infrastructures qu'elles n'ont pas choisies)

La tarification pour l'utilisation des infrastructures

Le développement du transport maritime et ferroviaire

On rappellera la stratégie de Gotteborg, maintenant qu'elle semble avoir été oubliée en faveur de celle de Lisbonne

La vision des régions de passage et des régions périphériques

Patrick Anvoin résume son intervention en assurant que l'on essaiera de faire des apports particulièrement innovateurs.



Mireia Elkoroiribe rappelle que l'on attend les apports des régions pour le projet de contribution conjointe CVAA-GTAA, c'est pourquoi ils seront immédiatement demandés par courrier électronique aux régions.

Ensuite, les représentants de la CVAA ont présenté leur proposition de contribution conjointe, annonçant qu'il y avait certainement des éléments communs suffisants avec le brouillon de réponse du GTAA pour pouvoir finalement approuver à la majorité une contribution conjointe.

Selon la CVAA, la lecture du Livre Vert suscite trois questions:

1. Quel rôle aura l'espace atlantique dans l'Europe du futur?

Il y a un risque que l'espace atlantique soit considéré comme une zone déjà pourvue en infrastructures, alors que réellement ce n'est pas encore une zone compétitive ni cohérente. C'est pour cela que le critère de cohésion territoriale doit se maintenir.

2. Quelle gouvernance pour le RTE-T?

La Commission donne aux états membres la responsabilité de la non exécution du RTE-T, mais oublie que les ressources apportées par l'UE sont de plus en plus faibles.

Par exemple, alors que l'UE a réduit sa participation au financement du corridor ferroviaire de la façade atlantique, les états ont eu recours aux régions afin de compenser le manque de ressources. Néanmoins, le rôle des régions dans la planification et l'exécution du RTE-T n'a jamais été complètement reconnu.

Le rôle que joueront les villes et les régions dans la définition du réseau prioritaire doit être éclairci.

3. Comment résoudre les aspects opérationnels?

La différenciation entre les marchandises et les voyageurs peut être positive, si et seulement si cela n'oblige pas à doubler tous les tronçons des corridors choisis.

Définir un réseau global est nécessaire, mais définir un réseau secondaire qui assure la capillarité semble aussi être un objectif souhaitable.

L'interopérabilité, aussi bien des systèmes que de l'information, est aussi un objectif à atteindre.

L'intermodalité maritime-terrestre (avec la route et avec le chemin de fer) doit se développer pour éviter des ruptures de fret inutiles, particulièrement si l'on prend en compte le fait que la façade atlantique est la principale porte d'entrée de l'Europe.

Il faut surmonter les points de congestion actuels (Pyrénées, Paris...) pour connecter de façon adéquate le corridor atlantique au reste de l'Europe, aussi bien vers le Nord ou vers le Sud que vers l'Est de l'Europe.



La Coordinatrice explique qu'elle est certaine que dans la contribution conjointe finale seront mises en valeur les nombreux points communs qu'il y a entre les deux groupes. Elle ajoute que les deux groupes recherchent la reconnaissance du rôle des régions et des villes dans la définition du réseau prioritaire du RTE-T, et la création d'un réseau global européen, à travers l'homogénéisation des critères appliqués aux réseaux nationaux.

Pour conclure, Mme. Elkoroiribe rappelle la demande de collaboration aux régions pour la rédaction de la contribution conjointe CVAA- GTAA dans le processus de consultation du Livre Vert et qu'elle espère avoir un brouillon pour la réunion du 17 avril à Saragosse.

Patrick Anvoin communique qu'il enverra la contribution de la Commission de la Mer Baltique pour qu'elle serve de modèle.

AGENDA DES PROCHAINES ACTIVITES

Les représentants de la CVAA et de la CRPM présents lors de la réunion font un rappel des prochaines activités:

- 17 avril: réunion à Saragosse (Aragon) du groupe de travail de la CRPM sur la révision du RTE-T.
- 14-15 mai: Bureau politique et Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique à Santander (Cantabrie), avec une session spécialement dédiée aux transports (pour plus d'information voir <http://www.arcatlantique.org>).

PROCHAINE REUNION

Après ces interventions, Mireia Elkoroiribe, en tant que Coordinatrice du GTTA, remercie les assistants pour leur participation et est reconnaissante pour le travail réalisé par le service de traduction simultanée, mettant fin ainsi à la session de travail.

La prochaine réunion du groupe aura lieu à Poitiers (Poitou-Charentes) fin juin, (on communiquera aux régions la date précise le plus rapidement possible).